

Alain Destexhe doit s'expliquer sur un potentiel conflit d'intérêts

MR Le député bruxellois et sénateur est cité dans l'« azérigate »

- Le libéral est rapporteur sur l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe et était cofondateur d'une ASBL surveillant les élections dans ce pays.
- Une ASBL indirectement financée par... l'Azerbaïdjan.
- Ça grogne au MR.

Comparaison n'est pas forcément raison, et les semaines qui viennent diront si les situations se ressemblent partiellement ou pas. Reste que pour le MR, cela fait le troisième mandataire à être cité dans une affaire potentielle de conflit d'intérêts et/ou d'argent ou d'avantages perçus plus ou moins légalement. Après Armand De Decker et le « kazakhgate », Serge Kubla et le dossier Duferco/Congo, voici en effet Alain Destexhe et l'« azérigate ».

L'Echo et De Tijd révélèrent mardi que le député bruxellois et sénateur Alain Destexhe et l'ancien LDD et ex-député VLD Stef Goris ont créé en 2010 une ASBL « European Academy for Elections Observations » dont l'objet était notamment de rédiger des rapports sur le déroulement des élections en Azerbaïdjan. ASBL qui avait son siège au domicile, puis au bureau d'Alain Destexhe. Sachant que les rapports sur ces scrutins étaient toujours positifs, contrairement à ceux de l'OSCE. Premier hic.

Deuxième hic ? L'ASBL était, pour ce faire, financée par des fonds azéris, via une organisation de lobbying basée en Allemagne : créée par l'homme politique Eduard Lintner, cette organisation a, selon nos confrères, reçu plus de 800.000 dollars entre 2012 et 2014 pour exercer des activités de lobbying en fa-

veur de l'Azerbaïdjan ; et c'est elle aussi qui a financé les missions en Azerbaïdjan de l'ASBL de Goris et Destexhe (billets d'avion, frais d'hôtel et de restaurant). Troisième hic : en tant que membre du Conseil de l'Europe, et président de la Commission des droits de l'homme de l'assemblée, Alain Destexhe s'occupe de questions liées à l'Azerbaïdjan...

Voilà qui interpelle le chef de la délégation belge au Conseil de l'Europe, Rik Daems (VLD) : « Le fait qu'Alain Destexhe ait été rapporteur sur des questions liées à l'Azerbaïdjan et qu'en même temps, il a été cofondateur d'une ASBL qui serait financée par le même pays, pose à tout le moins la question du conflit d'intérêts », a-t-il déclaré. Précisant à la RTBF qu'il devrait s'expliquer lors de la rentrée du parlement du Conseil en octobre.

Au MR aussi, on s'interroge, sans toutefois vouloir en tirer des conclusions à ce stade : « Alain Destexhe sera convoqué par le Conseil de conciliation et d'arbitrage dans la quinzaine, explique le porte-parole du parti. Nous ne connaissons pas l'existence de cette ASBL, nous allons voir ce qu'il en est. » Pas d'autres commentaires, « d'autant qu'il n'y a pas d'acte judiciaire posé ». Il n'est donc pas question de sanction pour l'instant.

D'autant que l'intéressé affirme à Belga « avoir démissionné en 2015 de l'ASBL sans y avoir touché de rémunération » et ne jamais s'être impliqué « dans la gestion de l'ASBL » qu'il a cofondée « à la demande de mon ami Stefan Goris ». Quant à une éventuelle complaisance envers le régime azéri, il renvoie à son rapport « très critique sur la situation des droits de l'homme » rédigé pour Conseil de l'Europe (lire ci-contre).

Cela suffira-t-il ? Le moins que l'on

puisse écrire est que le turbulent Alain Destexhe (critiqué pour un autre voyage récent, en Syrie, où il a rencontré Bachar Al Assad, sans parler de ses propos réguliers à la limite du racisme) ne convainc pas tous ses collègues de parti... Certes,

certains attendent ses explications et lui laissent le bénéfice du doute, sachant qu'il n'a pas que des amis et pourrait être victime d'« une chasse » à l'homme.

Mais d'autres regrettent « l'addition de mêmes genres de faits », de potentiels « trafics d'influence » : Kubla, De Decker, Destexhe. « On ne peut défendre l'éthique et la gouvernance et additionner ce type de démarche. Ça commence à faire beaucoup... » « Le souci pour nous, c'est que c'est la troisième fois que se reproduit ce schéma : des gens qui utilisent leur position pour aller chercher de l'argent plus ou moins légalement chez des gens peu recommandables. »

Et l'on nous glisse qu'Alain Destexhe (qui n'a pas répondu à notre appel mardi) a un « réseau international développé » et « ne s'est pas retrouvé là par hasard : il a de vraies qualités, mais il a trouvé ça comme exutoire. Il est toujours en voyage. Le parrain des voyages au MR, c'est lui ! Avec lui, on peut se retrouver en Corée, en Chine... Ce sont des voyages organisés par des Chambres économiques, des gouverneurs... soi-disant pour développer le business. » Alors certains ironisent : « Cela prouve que les vices sont différents d'un parti à l'autre et correspondent à son ADN : au PS, on pompe l'argent via les services publics ; au MR, certains mélangent le service à la collectivité et les services privés. »

Destexhe a souvent été recadré par son parti, mais jamais écarté (sauf à Ixelles). Et d'aucuns pensent qu'il en ira de même cette fois car « il fait des voix et touche un public ». Reste l'éthique... ■

MARTINE DUBUISSON

« Le parrain des voyages au MR, c'est Alain Destexhe ! Avec lui, on peut se retrouver en Corée, en Chine... » UN LIBÉRAL

AU CONSEIL DE L'EUROPE**« Opinions divergentes »**

« Ambiance » au Conseil de l'Europe : « *Cher Alain Destexhe, avez-vous touché de l'argent de l'Azerbaïdjan pendant que vous étiez en train d'écrire sur place de gentils rapports sur le régime ?* », a interpellé sur Twitter le député néerlandais chrétien-démocrate Pieter Omtzigt. Omtzigt siège, comme l'élu du MR, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), cette institution dont 47 pays sont membres dont... l'Azerbaïdjan. Alain Destexhe, qui fait partie des 7 membres effectifs belges de l'APCE, est l'auteur d'un rapport sur « le respect des droits de l'Homme » en Azerbaïdjan. Ce texte a fait l'objet d'un projet de résolution, voté à

l'unanimité ce 5 septembre par la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme de l'APCE, que Destexhe préside. Le texte sera débattu en plénière le 11 octobre. Dans une réaction communiquée à Belga, l'auteur affirme que « *depuis que je suis rapporteur, aucun pays participant aux travaux de l'APCE n'a fait l'objet d'un rapport aussi critique* ». « *J'appelle les autorités (...) à intensifier leurs efforts* », conclut notamment Destexhe. Le projet de résolution condamne les dérives de ce pays assis sur une montagne de pétrole et dirigé d'une main de fer par le président Aliyev. Mais 8 membres de la Commission (sur 86) ont exprimé trois « opinions divergentes » sur le rapport, dont M. Omtzigt et l'ex-présidente de l'APCE, Anne Brasseur. Ceux-ci

veulent faire savoir que l'Azerbaïdjan « *régresse* ». La démarche « *est vraiment très exceptionnelle* », nous assure Omtzigt. Un vaste scandale de corruption orchestrée par Bakou a été révélé début septembre : 2,5 milliards d'euros de pots-de-vin auraient servi, entre autres, à « acheter » la bienveillance d'élus de l'APCE, qui a dare-dare créé une commission d'enquête. Une série d'auditions de témoins, à huis clos, est prévue en octobre. Un amendement au projet de résolution a été introduit lors du vote par les « dissidents », qui presse l'Azerbaïdjan d'enquêter sur ces allégations de « *blanchiment des capitaux à grande échelle* ». « *Vous remarquerez que M. Destexhe ne mentionne même pas la corruption ou (ce scandale) dans son rapport* », tempête Pieter Omtzigt.

PHILIPPE REGNIER